



HAL
open science

La nouvelle géographie de la diaspora chinoise

Emmanuel Ma Mung

► **To cite this version:**

Emmanuel Ma Mung. La nouvelle géographie de la diaspora chinoise. *Accueillir*, 2009, 249-250, pp.33-35. halshs-00865666

HAL Id: halshs-00865666

<https://shs.hal.science/halshs-00865666>

Submitted on 24 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La nouvelle géographie de la diaspora chinoise

Les migrations chinoises ont donné naissance dans la plupart des pays d'installation à une organisation économique constituée de petites entreprises commerciales ou artisanales articulées entre elles à l'échelle locale sur les plans de l'approvisionnement, du financement ou de la main-d'œuvre, formant ainsi des sortes de clusters économiques locaux.

Emmanuel Ma Mung Kuang

géographe, directeur de recherche au CNRS, Migrinter

Les migrations chinoises contemporaines s'inscrivent dans un processus migratoire amorcé il y a plusieurs siècles, mais c'est au milieu du XIX^e siècle qu'elles deviennent massives¹. La colonisation de l'Asie du Sud-Est par la Hollande, la Grande-Bretagne, la France, le développement de l'économie de plantation en Amérique latine, dans les Caraïbes, les Mascareignes, la Polynésie et la construction des « pays neufs » (Amérique du Nord et latine, Australie) provoque une demande de main-d'œuvre que le travail servile ne permet plus de couvrir, l'esclavage étant progressivement aboli. Ce sont les « coolies » qui vont constituer cette main-d'œuvre². Il s'agit principalement de travailleurs agricoles sans ouvrage et de paysans ruinés par la crise économique et sociale profonde consécutive aux guerres de l'opium et à la révolte des Taiping. Au début du XX^e siècle, entre huit et dix millions de Chinois sont établis à l'étranger. Durant les décennies suivantes les migrations se poursuivent au départ de la Chine mais aussi – il est important de le souligner – entre les différents pays d'installation dans le Sud-Est asiatique, l'Amérique du Nord et l'Australie, le Mexique et Cuba, Singapour et l'Afrique du Sud, etc. Leur situation sociale est très diversifiée (ouvriers

des ateliers textiles, riches industriels ou banquiers du Sud-Est asiatique, paysans des forêts tropicales, colporteurs ou riches négociants, petits commerçants et restaurateurs, petits patrons de la confection...). Au début des années 1980, on estime à une vingtaine de millions le nombre de Chinois d'outre-mer, 85 % d'entre eux sont localisés en Asie du Sud-Est (Poston et Yu, 1990).

Les migrations chinoises ont donné naissance dans la plupart des pays d'installation à une organisation économique constituée de petites entreprises commerciales ou artisanales articulées entre elles à l'échelle locale sur les plans de l'approvisionnement, du financement ou de la main-d'œuvre, formant ainsi des sortes de clusters économiques locaux (*ndlr* : regroupements, généralement dans un bassin d'emploi ou dans un secteur d'activité), eux-mêmes souvent liés les uns aux autres à l'échelle internationale (Ma Mung, 2000). Cette organisation en « diaspora entrepreneuriale » a des effets importants sur les migrations contemporaines. En effet, celles-ci répondent plus à la demande de main-d'œuvre de ces entreprises qu'à celle offerte par le marché général du travail de chacun des pays d'installation concernés. Car la plus grande partie des migrants travaillent dans

des établissements tenus par leurs compatriotes, lesquels emploient majoritairement une main-d'œuvre d'origine chinoise. La multiplication du nombre de ces entreprises encourage une immigration qui contribue à leur développement et qui en retour renforce la demande de travail, et, par voie de conséquence, les migrations lorsque celle-ci ne trouve pas sa réponse localement.

La reprise des migrations chinoises

L'ouverture de la Chine et la libéralisation des conditions d'émigration à partir de 1985 se marquent par une reprise des migrations au départ de ce pays. Entre 1982 et 2000, le nombre annuel de migrants chinois est passé de 56 930 à 756 626 selon les recensements de Pékin (Liang et Morooka, 2004). Peter Kwong (2007) estime quant à lui à 18 millions le nombre de personnes qui ont quitté la Chine depuis la fin des années 1970.

Les provinces méridionales du Guangdong, du Fujian et du Zhejiang restent les principales régions de départ, révélant ainsi la prégnance des réseaux migratoires. Mais depuis les années 1990, les migrants viennent également d'autres régions telles que les grandes

concentrations urbaines de Beijing, Tianjin, Shanghai, ou du Dongbei, le nord-est de la Chine, qui regroupe les provinces du Heilongjiang, Liaoning et du Jilin. Ces dernières ont été le théâtre de profondes restructurations industrielles qui ont touché des millions de personnes sur le plan de l'emploi mais aussi du logement, de l'éducation des enfants, des soins médicaux et du système de retraite jusque-là organisés et gérés par les grandes entreprises nationales. Elles alimentent des flux migratoires importants vers l'Europe et la France (Guerassimoff, 2003 ; Cattelain, Poisson, Moussaoui, 2002 ; Roulleau-Berger, 2007).

Les migrations interpolaires

Les mouvements internes à la diaspora ont été importants comme ceux des réfugiés d'origine chinoise dans les années 1970 et 1980 depuis le Vietnam, le Laos et le Cambodge vers les autres pays d'Asie du Sud-est et les pays occidentaux (environ deux millions de personnes). Les migrations interpolaires plus récentes ne se font plus dans des conditions aussi dramatiques – exception faite à la fin des années 1990 de l'Indonésie où entre 100 000 et 200 000 personnes ont quitté le pays à la suite des émeutes antichinoises qui firent plusieurs milliers de victimes – et se dirigent vers d'autres pays d'Asie du Sud-Est. L'intégration économique progressive de cette région au travers de l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) a banalisé les migrations et la circulation entre les différents pays : personnels qualifiés, cadres d'entreprise mais aussi commerçants et travailleurs. Les autres destinations sont le monde occidental au sens large : l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et l'Australasie. Les mouvements sont extrêmement divers sur le plan des origines et des destinations ; par exemple : de la Malaisie vers le Royaume-Uni ou l'Australie, de l'Île Maurice vers le Canada, de la Corée vers les États-Unis, de la France vers l'Espagne et l'Italie, de la Papouasie-Nouvelle Guinée vers l'Australie, etc.

On peut évaluer aujourd'hui la diaspora chinoise à 35 ou 40 millions de personnes. La répartition de la diaspora chinoise dans le monde reste marquée par son histoire puisque le Sud-Est asiatique accueille encore les

trois quarts de ses effectifs (contre 90 % dans les années 1960), mais sa présence s'est renforcée dans le reste du monde, notamment en Amérique du Nord (près de 5 millions) et en Europe occidentale (1,3 million). Leur présence est beaucoup plus faible en Amérique latine et en Afrique, exception faite respectivement du Pérou et de l'Afrique du Sud. L'héritage des implantations liées à l'économie de plantation apparaît à travers la persistance de points de peuplements relativement importants dans l'Océan indien, dans l'océan Pacifique et dans les Caraïbes. Notons toutefois que rapportés à la population chinoise totale les Chinois d'outremer comptent pour moins de 3 %, et que, à l'exception de Singapour et de la Malaisie, ils représentent moins de 10 % de la population des pays où ils sont installés

Étudiants, travailleurs et commerçants

L'émigration d'étudiants et de personnes qualifiées ou très qualifiées est un phénomène nouveau en relation avec l'élévation du niveau d'éducation dans le pays. Les autorités ont encouragé dans les années 1990 les étudiants à se perfectionner à l'étranger. En 2001, 146 000 d'entre eux ont émigré (une augmentation de 71,8 % par rapport à l'année précédente), principalement vers les pays occidentaux. Au début des années 2000, on comptait 460 000 étudiants à l'étranger dont plus de la moitié aux États-Unis, 20 % en Europe (Zhang, 2003). Leur nombre cumulé de 1985 à 2004 est de 815 000. Ces migrations temporaires se transforment souvent en migrations définitives lorsque les étudiants décident de s'établir dans le pays, ce qu'ont fait les trois quarts d'entre eux durant la période considérée (Wang, Wong et Sun, 2006).

Les migrations de main-d'œuvre vers les établissements de la diaspora sont probablement les plus importantes sur le plan numérique. Elles se maintiennent grâce aux réseaux migratoires historiques qui restent très actifs au départ des provinces méridionales et élargissent leurs aires de recrutement à des zones sans tradition migratoire comme le Dongbei (voir supra). Cette migration constitue la main-d'œuvre des ateliers de confection, de la petite industrie alimentaire, des restaurants, etc.

Une nouvelle forme de migration de main-d'œuvre s'est développée depuis les années 1990 : les migrations de travail temporaires et contractuelles pour le compte de grandes entreprises chinoises travaillant à l'étranger dans le cadre de grands chantiers internationaux de travaux publics et d'équipement en infrastructures routières, ferroviaires, pétrolières. Ces migrations contractuelles s'effectuent également pour le compte d'agences chinoises qui vendent cette force de travail à des entreprises de pays demandeurs de main-d'œuvre dans le cadre d'accords bilatéraux, au Proche et Moyen Orient et en Asie du Sud-Est. L'ensemble de ces migrations a touché 597 000 personnes en 2004 (Xiang, 2006). Elles sont en forte augmentation mais au total et relativement à la diaspora et aux autres flux, ces migrations restent modestes. En 2003, la grande majorité de ces travailleurs contractuels se trouvait en Asie (72,7 %), en Afrique (13,6 %) et dans d'autres régions du monde dont 2,68 % en Amérique latine.

L'émigration d'étudiants et de personnes qualifiées ou très qualifiées est un phénomène nouveau en relation avec l'élévation du niveau d'éducation dans le pays.

Durant la dernière décennie, une autre migration a pris de l'importance. Elle est révélatrice des changements intervenus en Chine et liée à deux phénomènes : le développement de la production de biens de consommation destinés à l'exportation et l'accroissement du nombre de petits entrepreneurs. Une partie d'entre eux a émigré et distribue la production de « l'atelier du monde » qu'est devenue maintenant la Chine (confection, textile, bicyclettes, motocyclettes, outillage, produits électroménagers, électroniques,

informatiques...). Ces nouveaux commerçants diffèrent de leurs homologues établis depuis plus longtemps du fait qu'ils immigrèrent souvent avec les fonds nécessaires à leur établissement, alors que c'est dans le pays d'installation que les autres ont constitué leur capital (économies personnelles, système de tontines...) selon un processus bien connu (Ma Mung, 2000). On trouve maintenant des commerçants chinois dans toutes les parties du monde, globalement dans les mêmes pays que ceux énumérés plus haut. Cette migration commerciale se traduit fréquemment par l'ouverture de centres de distribution de gros pour l'approvisionnement des détaillants, qu'ils soient chinois ou autochtones, constituant ainsi des sortes de comptoirs commerciaux, des « emporiums ». Dans la région parisienne, plusieurs centaines de grossistes importateurs se sont établis depuis le début des années 2000 : dans le XI^e arrondissement, dans le Sentier et plus encore dans les entrepôts d'Aubervilliers où leur nombre a cru rapidement au point qu'un nouveau centre a été créé en septembre 2006 pour accueillir 170 nouvelles boutiques. On trouve le même cas de figure en Italie, notamment à Naples où un centre de distribution en gros a été construit, le Cinamercato, et accueille plusieurs centaines de commerçants (Schmoll, 2004) ou encore à Budapest ou l'Asia Centre joue le rôle de plaque de redistribution à l'échelle de l'Europe centrale (Nyiri, 2007).

On observe le même schéma d'installation en Afrique (Ma Mung, 2008). Un des plus importants de ces centres est localisé à Johannesburg. Le marché de China City rassemble plusieurs centaines de commerçants et approvisionne des commerçants venus de tout le pays et des pays voisins comme le Botswana, le Zimbabwe, l'Angola et même le Nigeria et le Ghana. Au Maroc, le marché de Derb Omar à Casablanca remplit à une échelle plus réduite les mêmes fonctions que celui de China City, plusieurs centaines de commerçants grossistes approvisionnent les détaillants locaux. On trouve le même cas de figure au Ghana, où le marché de Makola à Accra a vu s'ouvrir en 2006 un centre

grossiste chinois. Idem au Cameroun, où des centres de commerce en gros ont été construits à Yaoundé et à Douala ou encore à Lomé au Togo. Au Sénégal, il n'y a pas de véritable marché de gros, mais les commerçants chinois sont localisés dans un même quartier de Dakar. Ils sont souvent à la fois grossistes et détaillants (Bredeloup et Bertoncello, 2006 ; Kernen et Vulliet, 2008).

De nouveaux liens entre la Chine et sa diaspora

La reprise des migrations renforce démographiquement la diaspora (quasi doublement de ses effectifs en une trentaine d'années) et consolide son organisation entrepreneuriale avec l'arrivée de prolétaires et de commerçants dans ses multiples clusters économiques locaux. D'un autre côté, la venue de ces immigrants directement en provenance de Chine renforce les liens avec celle-ci (sans compter le fait que les relations des Chinois établis de plus longue date avec la Chine se sont considérablement développées depuis son ouverture). Se pose alors la question de la pérennité de la diaspora en tant que telle (corps social transnational extraterritorial persévérant en son être et vivant pour lui-même) et donc de son autonomie.

Le constat fait il y a quelques années (la Chine semble avoir abandonné l'idée que la diaspora n'est qu'un appendice de son énorme ventre, un rejeton qui lui devrait obéissance, Ma Mung, 2000) s'est trouvé confirmé depuis à travers un changement de politique de la Chine vis-à-vis des Chinois d'outre-mer. Depuis 2001, la République populaire de Chine encourage les relations entre les communautés déjà établies et entre celles-ci et les nouveaux immigrants ; tout en promouvant les liens de cet ensemble avec la Chine (Xiang, 2006). Il s'agit de favoriser le rapprochement et la collaboration entre les associations de Chinois d'outre-mer établies dans différentes parties du monde, par exemple entre l'Amérique du Nord et le Sud-Est asiatique. Si l'encouragement au développement des liens avec la Chine peut être vu comme une

tentative d'étendre le contrôle sur les Chinois d'outre-mer, celui qui concerne le développement des relations entre les différentes implantations historiques contribue à renforcer leur fonctionnement diasporique. Il revient à consacrer la diaspora comme entité distincte de la Chine et à la reconnaître de facto comme entité autonome. ■

Références bibliographiques

- Sylvie Bredeloup et Brigitte Bertoncello, *La Migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou « Sanglot de l'homme noir » ? Afrique contemporaine*, n° 218, 2006, pp. 199-224.
- Chloé Cattelain, Véronique Poisson, Abdellah Mousaoui & alii, *Les Modalités d'entrée des ressortissants chinois en France*, Paris, ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité ; Direction de la Population et des Migrations, 2002, 183 p.
- Carine Guerassimoff, The New Chinese Migrants in France, *International Migration*, 41(3) (special issue 1), 2003, pp. 135-154.
- Antoine Kernen et Benoît Vulliet, *Les Petits Commerçants et Entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal, Sociétés Politiques Comparées*, n° 5, 2008, pp. 1-37
- Peter Kwong, *Chinese Migration Goes Global, Yale Global on Line*, 2007 17 July, <http://yaleglobal.yale.edu/article.print?id=9437>
- Zai Liang et Hideki Morooka, *Recent Trends of Immigration from China : 1982-2001, International Migration*, vol. 42, n° 2, 2004, pp. 145-164.
- Emmanuel Ma Mung, *La Diaspora chinoise : géographie d'une migration*, Paris, Ophrys, 2000, 175 p.
- Emmanuel MA MUNG, Chinese migrations and China's foreign policy in Africa. *Journal of Chinese Overseas*, vol. 4, n° 1, 2008, pp. 91-109.
- Pal Nyiri, *Transnationalisme et « minorité intermédiaire » : les entrepreneurs chinois en Hongrie*, in Laurence Rouleau-Berger (éd.), *Nouvelles Migrations chinoises et travail en Europe*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2007, pp. 91-120.
- Dudley L. Poston et Mei-Yu Yu, The Distribution of the Overseas Chinese in the Contemporary World, *International Migration Review*, n° 91, 1990, pp. 480-508.
- Laurence Rouleau-Berger, éd., *Nouvelles Migrations chinoises et travail en Europe*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2007, 245 p.
- Camille Schmoll, *Une place marchande cosmopolite, Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*. Thèse de géographie, université Paris X, Nanterre, 2004, 550 p.
- Cangbai Wang, Siu-Lun Wong et Wenbin Sun, Haigui : A New Area in China's Policy toward the Chinese Diaspora ?, *Journal of Chinese Overseas*, vol. 2, n° 2, 2006, pp. 294-309.
- Biao Xiang, *A New Mobility Regime in the Making : policy changes and challenges in Chinese internal and international migration*, Communication présentée au séminaire de l'EHESS, Paris, 16 octobre 2006.
- Guochu Zhang, *Migration of Highly Skilled Chinese to Europe : Trends and Perspective, International Migration*, vol. 41, n° 3, 2003, pp. 73-97.

1. Ce texte reprend des éléments d'un article de la *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25, n° 1, 2009, Le prolétaire, le commerçant et la diaspora.

2. Les puissances coloniales auront également recours aux coolies des Indes.